

Séance Ordinaire du 17 février 2021

Date de la

Convocation :

12 février 2021

Date d’Affichage :

18 février 2021

Objet : Délibération n° 2021-010

Aménagement de l’ancien presbytère : demande de subventions DSIL exceptionnelle.

L’an deux mille vingt et un, le dix-sept février à dix-sept heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 3

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : PONS Nicolas par ARNAUD Cyril, LAURENT Sylvain par ROMAN Leslie, AUGIER Laëtitia par CORDIER Georges.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

M. ARNAUD Cyril a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet relatif à des travaux d’aménagement de l’ancien Presbytère situé sur la parcelle communale n° 310 section AB, sise rue des Pénitents, pour un montant estimé de 780 000,00 € HT.

CONSIDERANT que ces travaux pourraient bénéficier d’une aide financière dans le cadre du Plan de Relance mis en place par le gouvernement avec notamment la dotation de soutien à l’investissement local (DSIL exceptionnelle),

VU le plan de financement proposé pour cette opération,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet présenté par M. le Maire.
- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de ce projet.
- **DIT** que le plan de financement pourrait être le suivant :

- Subvention DSIL (80%)	624 000.00 €
- Autofinancement	156 000.00 €
Total	780 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE